MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 16 novembre 2009

PREAVIS N° 317/2009

Crédit pour l'aménagement d'un « Stade Espace Nordique des Alpes Vaudoises »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. *Objet du préavis*

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 839'900.00 pour l'aménagement d'un « Stade de l'Espace Nordique des Alpes Vaudoises » aux Mosses.

2. *Réflexion*

La Municipalité a mandaté un bureau d'architectes pour l'étude d'un avant-projet d'aménagement de places de sports à l'arrière du nouveau bâtiment de l'Espace Nordique des Alpes Vaudoises aux Mosses. Cette étude démontre que d'importants travaux doivent être réalisés pour l'aménagement de ces places de sports.

L'idée est de travailler en deux étapes, l'une consacrée à l'aménagement d'un stade de ski de fond et l'autre à la création d'un terrain de sports.

3. *Descriptif du projet*

Le descriptif du projet, annexé à la présente, explique en détail les travaux à réaliser pour le terrassement, les fouilles et canalisations, les supports de mâts pour arches et signalétique, les supports de mâts pour luminaires, le terrain de sports, l'électricité, les luminaires, le chalet mobile et les honoraires ingénieurs, géomètres et architectes.

Nous ne reviendrons donc pas sur tous ces postes, mais certains méritent quelques informations complémentaires au descriptif.

Stade de ski de fond

Le projet de stade de ski de fond, d'où partirait et arriverait la piste rouge, inclus un éclairage qui ne nécessite pas un montage en automne et un démontage au printemps et répond aux normes de sécurité. En effet, la piste éclairée actuelle a été aménagée de manière provisoire et n'a jamais fait l'objet d'une construction définitive et sécurisée. Pour information, cette piste est déplacée.

Terrain de sports

Ce terrain verrait la possibilité d'aménager une patinoire en hiver et différents jeux pour l'été (tennis, handball, basketball), et serait éclairé. Pour mémoire, la patinoire, le tennis et la piste de ski de fond actuels sont d'une part situés sur un terrain privé, et d'autre part se trouvent dans la zone réservée. C'est une opposition parmi les nombreuses du WWF lors de la mise à l'enquête du PAC 292.

Chalet mobile

Un chalet mobile permettrait aux organisateurs de manifestations sportives ou populaires de disposer d'un bureau, d'un local de chronométrage ou tout simplement d'un endroit pour ranger du matériel. Cette réalisation répondrait aux nombreuses demandes et pallierait un manque récurrent.

4. ***Aspect financier***

Le devis se monte à Fr. 839'900.00 TTC et est scindé en deux étapes. La première, qui devrait pouvoir se réaliser pour l'hiver 2010/2011, comprend l'aménagement du stade de ski de fond et la construction du chalet mobile pour un montant de Fr. 319'800.00. La seconde, qui se monte à Fr. 520'100.00, comprend la création du terrain de sports. Vous trouverez, en annexe, les montants par poste et par étape.

5. ***Financement***

Une pré demande de prêt à la LADE (loi sur l'appui au développement économique) a été déposée et a reçu un préavis favorable de la CITAV (communauté d'intérêt touristique des Alpes Vaudoises). Ce prêt devrait se monter au 50% du coût total des travaux, sans intérêts, remboursable en 15 à 20 ans.

Ne pouvant plus bénéficier d'une aide à fonds perdu de l'Etat (hormis le Fonds du Sport), une demande va être formulée à la Commission de la Taxe de séjour, afin de libérer la réserve du Fonds d'équipement touristique communal 2008/2009, soit la somme d'environ Fr. 90'000.00.

6. ***Planning des travaux***

Comme mentionné ci-dessus, la première étape - aménagement du stade de fond et chalet mobile - est prévue dans le courant de l'année 2010, et ce, afin de pouvoir bénéficier de ce stade pour l'hiver 2010/2011, saison pendant laquelle la station des Mosses aura le plaisir de recevoir les championnats suisses de ski de fond.

La deuxième étape est prévue dans un second temps, non défini dans le calendrier, cette dépense devant être portée au plan d'investissements de la prochaine législature, soit dès juillet 2011.

7. ***Conclusions***

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal no 317/2009 du 16 novembre 2009,

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

D é c i d e

- **d'autoriser la Municipalité à aménager un stade de ski de fond et à créer un terrain de sports aux Mosses ;**
- **d'accorder à cet effet un crédit de Fr. 839'900.00 ;**
- **d'autoriser la Municipalité d'avoir recours à l'emprunt auprès d'un établissement bancaire ;**
- **d'amortir cette dépense en 20 ans par le biais du budget annuel.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

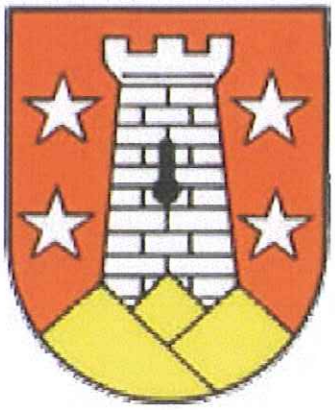
La Syndic	La Secrétaire
Annie Oguey	Isabelle Mermod Gross

Annexe : Dossier avant-projet, descriptif et devis

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2009

Délégué municipal : M. Philippe Blatti, Municipal

COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS



STADE ESPACE NORDIQUE DES ALPES VAUDOISES

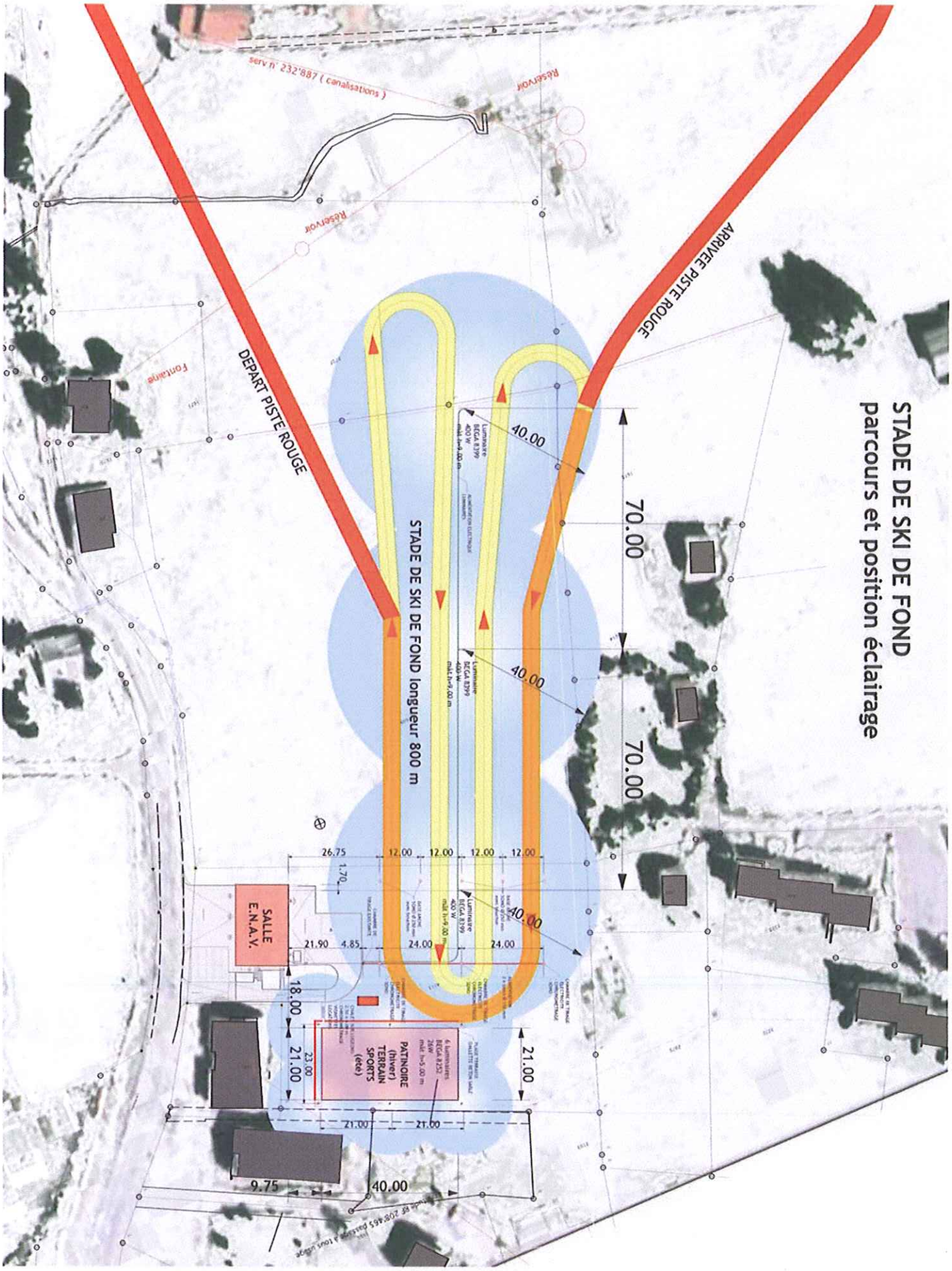
AVANT-PROJET

DESCRIPTIF

DEVIS

2d|c Architectes partenaires

VERSION 3b / Les Mosses, le 16 novembre 2009



Réduction

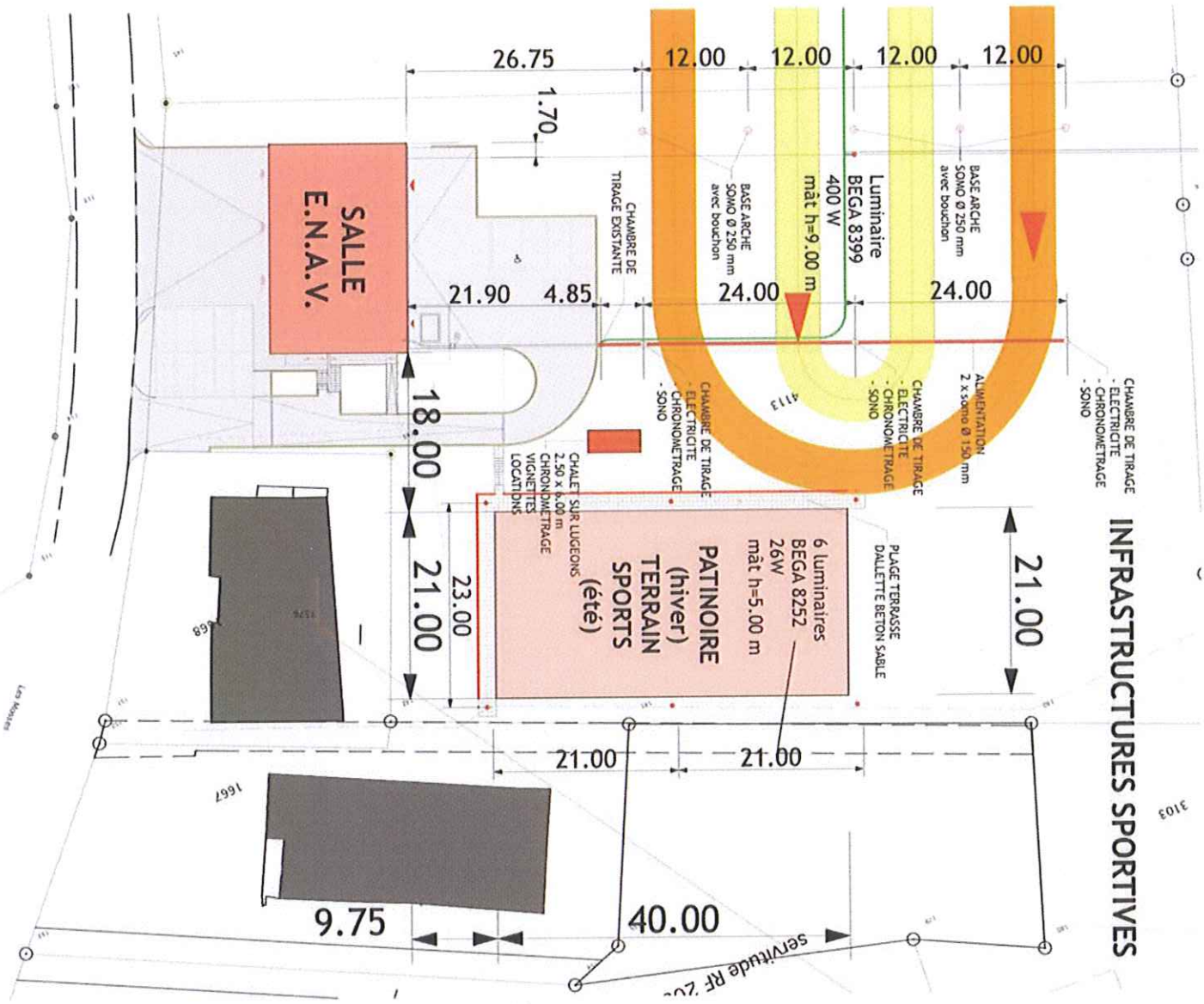
Propriété de la COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

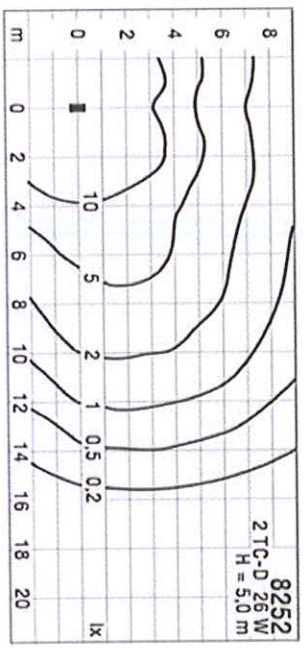
ESPACE NORDIQUE DES ALPES VAUDOISES
ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE PLACES DE SPORTS - LES MOSSES

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

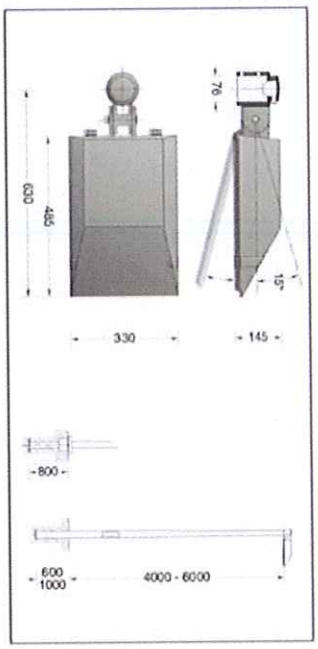
047 - ENA - V
Plan no : 01
Echelle : 1/1000
Date : 17.08.09
Modif. :

2dlc Architectes partenaires Chalet Prélude CH - 1862 LES MOSSES Tél.: + 41 (0)24 491 17 84 Fax: + 41 (0)24 491 17 85 g.degaudenzi@2dlc.net www.2dlc.net

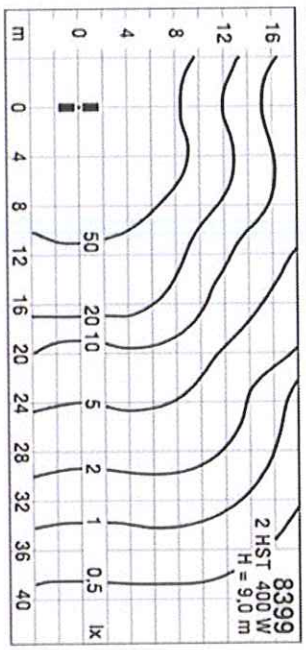


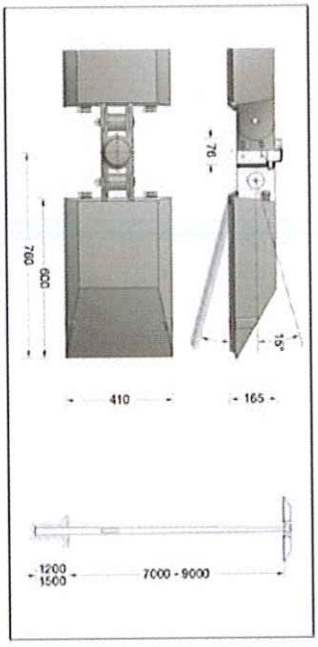


LUMINAIRES PATINOIRE



LUMINAIRES STADE DE SKI DE FOND





Réduction

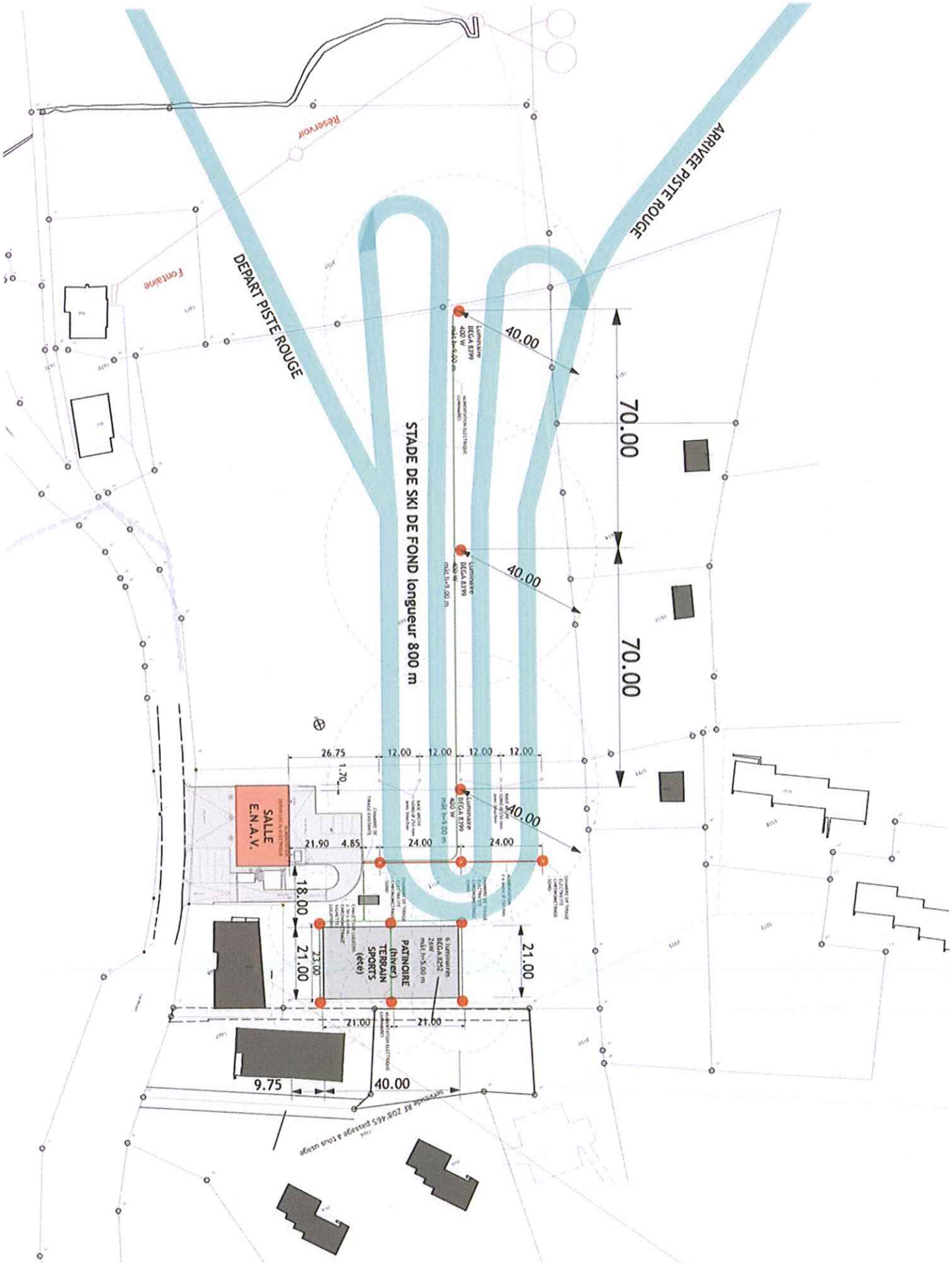
Propriété de la COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

ESPACE NORDIQUE DES ALPES VAUDOISES
ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE PLACES DE SPORTS - LES MOSSES

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

047 - ENA - V
Plan no : 02
Echelle : 1/500
Date : 17.08.09
Modif. :

2dlc Architectes partenaires Chalet Prélude CH - 1862 LES MOSSES Tél.: + 41 (0)24 491 17 84 Fax: + 41 (0)24 491 17 85 g.degaudenzi@2dlc.net www.2dlc.net



Propriété de la COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

ESPACE NORDIQUE DES ALPES VAUDOISES

ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE PLACES DE SPORTS - LES MOSSES

POINTS ELECTRIQUES

047 - ENA - V
Plan no : 03
Echelle : 1/1000
Date : 07.09.09
Modif. :

2dlc Architectes & partenaires Chalet Prélude CH - 1862 LES MOSSES Tél: + 41 (0)24 491 17 84 Fax: + 41 (0)24 491 17 85 g.degaudenzi@2dlc.net www.2dlc.net

DESCRIPTIF

TERRASSEMENT

- Décapage et évacuation de la terre végétale, mise en dépôt dans l'aire du chantier
- Fouille en pleine masse à la machine, modelage et aplanissement du terrain. Terres en déblais déplacées en remblais sur le site.
- Réglage de la planimétrie et cylindrage
- Reprise de la terre végétale et mise en place.
- Engazonnement.

FOUILLES et CANALISATIONS

- Fouilles en tranchée avec mise en dépôt des terres sur la berge.
- Pose de tuyau type somo pour alimentations électriques.
- Enrobage des canalisations avec béton maigre
- Remblayage et engazonnement.

SUPPORTS DE MÂTS POUR ARCHES ET SIGNALETIQUE

- Tuyaux somo posés verticalement dans terrain avec bétonnage périphérique, dégorgeoir d'évacuation des eaux pluviales en pied de mât, remblayage au raz du terrain naturel et bouchons démontables.

SUPPORTS DE MÂTS POUR LUMINAIRES

- Fouilles en puis, coffrage et bétonnage de fondations en béton armé pour fixations des mâts de luminaires.
- Remblayage et engazonnement.

TERRAIN DE SPORTS

- Fouille en tranchée dans terrain avec réseau de drainage en tuyaux pvc perforés, chemise filtrante et empierrement. Evacuation des eaux claires sur réseau existant.
- Mise en place de gravier tout-venant pour fond d'encaissement en grave 0-60 épaisseur 40 cm + couche de réglage épaisseur 5 cm.
- Fourniture et mise en place d'enrobé bitumineux perméable en 2 couches (5 + 3 cm).
- Fourniture et mies en place d'un revêtement souple type Realsport "Berlin" 12 mm, permettant d'aménager une patinoire en hiver.
- Bordures préfabriquées de finition périmètrique en ciment, posées sur lit de béton.
- Plages-terrasses en dallettes béton préfabriquées posées sur lit de sable ou enrobé bitumineux sur les côtés nord-est et nord-ouest du terrain de sport.
- Escalier de liaison au chemin d'accès en marches béton préfabriquées, posées sur lit de béton maigre.
- Clôture d'enceinte composée de Poteaux et poteaux d'angle en aluminium, socles pour poteaux et filets synthétiques amovibles démontable pour la saison d'hiver. Hauteur des filets : 4.00 m sur les petits côtés et 3.00 m sur les grands côtés.
- Matériel de jeux comprenant :
 - Poteaux, socles, douilles.
 - Filets pour tennis.
 - 2 buts de handball
 - 4 petits paniers de basketball.
 - 2 grands paniers de basketball.

ELECTRICITE

- Alimentations électriques du périmètre depuis le local électrique, via la chambre de tirage existante.
- Interrupteurs situés dans un coffret fermé et verrouillable situé dans le local fartage.
- Création de chambres de tirage avec 3 points électriques par chambre, y compris protections étanches et regards verrouillables.

LUMINAIRES

- Luminaires type BEGA 8399 - 400 W hauteur du mât 9.00 m pour stade de ski de fond.
- Luminaires type BEGA 8252 - 26 W hauteur du mât 6.00 m pour terrain de sports.

CHALET MOBILE

- Structure madriers et charpente sapin non-isolés.
- Couverture fibro-ciment.
- Menuiseries bois avec volets.
- Ferblanterie cuivre.
- Structure métallique de soubassement avec patins et timon de traction.
- Rampe d'escalier d'accès amovible métallique.

HONORAIRES

- Ingénieur civils : selon tarif horaire et temps estimatif.
 - calculs et plans d'exécution des semelles de fondations pour mâts de luminaires.
 - Surveillance des travaux selon besoins.

- Géomètre : selon tarif Kbob éd. 2009, calculé sur la base du coût de l'ouvrage (terrassement, modelage du terrain et aménagement du terrain de sports).

 - Relevés de terrain, établissement du plan topo, disposition du terrain, calcul des volumes de terrassements, étude préliminaire.
 - Elaboration du projet, appel d'offres, comparaison des offres, projet d'exécution, direction générale et locale des travaux.
 - mise à l'enquête.
 - Implantation des mâts pour l'éclairage (2 interventions).
 - relevé drains, câbles et canalisations en cours de chantier (3 interventions).
 - piquetage des socles pour engins de sports (2 interventions).
 - plan de situation des ouvrages exécutés.
 - immatriculation RF.

- Architectes : selon tarif Kbob éd. 2009, calculé sur la base du coût de l'ouvrage (fouilles d'alimentations électriques, supports arches et signalétique, luminaires et chalet mobile) pour les phases :

 - 31. Faisabilité, avant projet.
 - 32. Projet.
 - 33. Procédure d'autorisation de construire.
 - 41. Appel d'offres.
 - 51. Projet d'exécution.
 - 52. Exécution de l'ouvrage.
 - 53. Mise en service.

2dlc Architectes partenaires

Chalet Prélude - 1862 LES MOSSES
Tél.: +41 24 491 17 84 / Fax: +41 24 491 17 85 / g.degaudenzi@2dlc.net

Commune d'Ormont-dessous - ESPACE NORDIQUE DES ALPES VAUDOISES

ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE PLACES DE SPORTS - LES MOSSES

gd / 16.11.09

DEVIS GENERAL

AMENAGEMENTS EXTERIEURS		ETAPE 1 STADE DE FOND	ETAPE 2 TERRAIN DE SPORTS	TOTAL
INSTALLATION DE CHANTIER		Fr 6'000.00	Fr 6'000.00	Fr 12'000.00
TERRASSEMENT ET MODELAGE DU TERRAIN		Fr 80'000.00		Fr 80'000.00
FOUILLES ET CANALISATIONS D'ALIMENTATIONS ELECTRIQUES		Fr 46'200.00	Fr 23'800.00	Fr 70'000.00
SUPPORTS PIEDS DE MÂTS POUR ARCHES ET SIGNALETIQUE		Fr 7'000.00		Fr 7'000.00
SUPPORTS PIEDS DE MÂTS POUR LUMINAIRES		Fr 10'800.00	Fr 19'200.00	Fr 30'000.00
TERRAIN DE SPORTS	GENIE CIVIL		Fr 200'000.00	Fr 200'000.00
	REVETEMENT		Fr 53'000.00	Fr 53'000.00
	MATERIEL DE JEUX		Fr 17'000.00	Fr 17'000.00
	CLOTURES		Fr 41'000.00	Fr 41'000.00
CHALET MOBILE		Fr 55'000.00		Fr 55'000.00
INSTALLATION ELECTRIQUE CH. DE TIRAGE et ADAPTATION TABLEAU		Fr 3'000.00		Fr 3'000.00
INSTALLATION ELECTRIQUE LUMINAIRES TERRAIN SPORTS			Fr 21'000.00	Fr 21'000.00
INSTALLATION ELECTRIQUE LUMINAIRES STADE DE FOND		Fr 24'000.00		Fr 24'000.00
SOUS-TOTAL		Fr 232'000.00	Fr 381'000.00	Fr 613'000.00
DIVERS & IMREVUS	5.00%	Fr 11'600.00	Fr 19'100.00	Fr 30'700.00
TOTAL AMENAGEMENTS EXTERIEURS		Fr 243'600.00	Fr 400'100.00	Fr 643'700.00
HONORAIRES				
INGENIEUR CIVIL		Fr 2'500.00	Fr 4'500.00	Fr 7'000.00
GEOMETRE		Fr 15'800.00	Fr 61'200.00	Fr 77'000.00
ARCHITECTES		Fr 34'200.00	Fr 15'800.00	Fr 50'000.00
TOTAL HONORAIRES		Fr 52'500.00	Fr 81'500.00	Fr 134'000.00
FRAIS SECONDAIRES AUTORISATIONS, TAXES, ETC...		P.M.	P.M.	P.M.
TOTAL GENERAL H.T.		Fr 296'100.00	Fr 481'600.00	Fr 777'700.00
T.V.A.	8.00%	Fr 23'700.00	Fr 38'500.00	Fr 62'200.00
TOTAL GENERAL T.T.C.		Fr 319'800.00	Fr 520'100.00	Fr 839'900.00